

Mémoire déposé à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée Nationale

par
Michel Dorais, PhD
Professeur titulaire retraité/associé
École de travail social et de criminologie, Université Laval

CCE - 003M
C. P.
Révélations de violence
lors des initiations
dans le milieu du hockey

(document remis le 17 mars 2023, en vue de la présentation du 22 mars 2023, 15h, relativement au mandat portant sur les révélations de violence lors des initiations dans le milieu du hockey junior et la possible situation dans d'autres sports)

Je remercie la Commission pour son invitation. Je m'intéresse depuis longtemps aux sujets dont nous allons discuter. Je l'ai fait dans un premier temps comme intervenant social en protection de la jeunesse, puis comme expert en prévention, comme chercheur, enseignant et auteur d'ouvrages scientifiques (notamment *Prévenir*, PUL, 2017) ou de vulgarisation (*Guide de bonne conduite sexuelle à l'usage des gars*, Trécarré, 2021 et *La masculinité antitoxique*, Trécarré, 2023). J'ai aussi eu le privilège de faire partie du comité expert ayant produit puis déposé le rapport *Rétablir la confiance* à l'Assemblée Nationale en décembre 2020 (rapport portant sur le soutien aux victimes de violences sexuelles et conjugales).

Je vais surtout consacrer mon bref exposé à la prévention primaire. Pourquoi ? Parce que dans le dossier des inconduites et des violences commises dans certains sports d'équipe on parle trop peu de cette prévention essentielle, qui consiste à éviter que ces dérives adviennent. Autrement dit, il importe de se demander comment changer durablement les comportements individuels et les mentalités collectives qui ont permis les inconduites et les violences aujourd'hui reconnues et dénoncées.

On a beaucoup parlé dans ce dossier de sensibilisation à faire, c'est très bien. Ce n'est toutefois qu'une première étape dans un véritable travail de la prévention. Admettre qu'il y a un problème est une nécessité. Mais cela suffit rarement, puisque ça n'indique pas forcément aux gars et aux coaches ce qu'ils peuvent ou doivent faire différemment, très concrètement. En clair, ils doivent estimer qu'il est possible pour eux, leurs équipes et leur milieu sportif non seulement d'abandonner ou de modifier des comportements problématiques (quoi ne pas faire...), mais de développer et de promouvoir des comportements alternatifs, antitoxiques (faire autrement et mieux, tout en contrant activement les conduites toxiques). Il faut ensuite s'assurer de maintenir ces comportements appropriés. Ma mère couturière dit qu'il faut parfois s'y reprendre à plus d'une fois pour enlever un mauvais pli. Sans compter que s'ils ne sentent pas leurs valeurs interpellées, tant sur le plan individuel que collectif, les gens sont peu portés à changer, et à le faire de façon permanente.

Beaucoup de personnes ou d'organismes ont parlé ces derniers temps, à bon droit, de prévention secondaire, laquelle consiste à réagir rapidement à la moindre alarme. Cette prévention est nécessaire et exige certainement une vigilance et des moyens accrus. Mais le tort a alors déjà été causé. La prévention primaire, elle, entend agir AVANT que des comportements problématiques ne surviennent; elle vise idéalement à ce qu'il n'y en ait pas.

J'ai été étonné que la LHJMQ ne parle pas lors de vos toutes premières audiences d'un projet auquel participe activement sa directrice des services aux joueurs. Je travaille depuis 18 mois avec madame Natacha Llorens, en collaboration avec la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais (dont la mission est le développement de milieux sains pour les jeunes), à concevoir un programme de prévention des conduites toxiques chez les joueurs. Cela, à l'initiative méritoire de madame Llorens à la fin de l'été 2021, je tiens à le souligner. Au moment d'écrire ces lignes, ce projet ne peut toutefois aller de l'avant,

faute de financement. Nous avons fait des demandes de subvention à divers ministères provinciaux ou fédéraux et fait appel aux ressources de la direction et des équipes de la LHJMQ. Pour l'instant, nous sommes encore et toujours en attente, même si tout le monde nous dit que c'est une excellente idée...

La mise en place d'actions de prévention primaire sur le court, le moyen et le long terme est essentielle. Notamment, le bilan que nous avons fait de la situation ces derniers mois montre qu'il subsiste encore trop de zones grises dans des politiques et règlements en place. Des règles et des balises plus explicites et détaillées seraient nécessaires pour les joueurs et les personnes qui les encadrent. Ces repères pourraient contribuer au développement d'une culture sportive davantage bienveillante. C'est un premier pas. Le tout devrait évidemment se faire en concertation avec les personnes concernées.

L'élaboration d'un programme de prévention primaire destiné directement aux jeunes joueurs s'impose. Il devrait surtout être axé sur des mises en situations très concrètes. Les gars savent en général quoi ne pas faire; c'est que faire à la place qui les interroge bien davantage. Nous songeons à ce sujet à des contenus accessibles et interactifs, en mesure de capter leur attention et de retenir leur intérêt. Diverses façons de les rejoindre (en virtuel, en différé, en présence incarnée) sont envisagées.

Un programme encore plus consistant devrait être destiné à la direction et aux membres du personnel des équipes, et idéalement rejoindre même les familles de pension lors de déplacements et les propriétaires d'équipes. Les adultes qui encadrent et entourent ces jeunes sont des mentors, qu'ils le veulent ou pas. Le but, là encore, serait de développer des réflexes et des habiletés pour encourager des conduites alternatives aux comportements toxiques chez les jeunes (et aussi chez les adultes qui leur servent de référence). Le tout, à partir, répétons-le, de mises en situations problématiques pouvant se présenter. Nous estimons que la mise sur pied de telles mesures de prévention primaire pourrait contribuer à faire évoluer la culture du hockey ou autres sports d'équipe dans un sens constructif. Le risque zéro n'existe pas; on peut cependant prendre des mesures proactives pour minimiser les risques que surviennent des événements regrettables.

Quelques questions me reviennent souvent en tête : *De qui relève la prévention ? Qui doit en prendre l'initiative ? Qui en fixera les balises ? Les équipes, les fédérations, l'État ?* C'est probablement une responsabilité partagée; encore faudrait-il déterminer les rôles et responsabilités de chacun. Voilà une question importante, et trop souvent une affaire de calcul coûts/bénéfices. La prévention préoccupe peu les gens quand tout va bien; quand ça va mal, on est pressé de réparer les dégâts, lesquels impliquent des coûts élevés, tant sur le plan humain que financier. Dans les deux cas, la prévention passe à la trappe, faute de moyens et de temps. Il est facile de se dire vertueux, mais beaucoup plus exigeant de contribuer concrètement aux changements espérés. La rondelle est aujourd'hui dans le camp des décideurs, quels qu'ils soient : les équipes, les fédérations, des organismes publics et ministères, en particulier ceux qui ont la responsabilité de veiller au bien-être des jeunes.

Un souhait en terminant, si vous le permettez. Je rêve d'une mesure gouvernementale qui encouragerait et, dans une certaine mesure, baliserait la mise sur pied de programmes de prévention primaire des inconduites et des violences dans les sports. Malgré leur bonne volonté, les équipes et les fédérations sportives ne sont pas des spécialistes en prévention. Elles auraient parfois grandement besoin d'encadrement et de conseils sur ce plan. Je vois dans l'actuelle prise de conscience collective une occasion en or de faire un pas décisif pour assurer un tel soutien structuré et de qualité.

Je vous remercie de votre bienveillante attention. Je demeure disponible pour vos questions.